

Communiqué aux personnels des organisations syndicales du «Périmètre ITRSI» CFE-CGC/UNSA, CFTC, CGT, SUD

Paris, le 26 juin 2012

« Avis négatif majoritaire des élus du CE ITRSI sur le projet Nova+ »

Les organisations syndicales CFE-CGC/UNSA, CFTC, CGT, SUD, se félicitent qu'aucun élu du CE ITRSI n'ait donné un avis positif (14 Contre sur 15 exprimés) pour le Projet Nova+ préparé par le Boston Consulting Group pour la Direction de FT.

Les organisations syndicales CFE-CGC/UNSA, CFTC, CGT, SUD constatent que la totalité des OS et des élus ont mis en exergue les dangers d'individualisation RH des métiers et des postes associés.

Au-delà des appréciations de leurs organisations syndicales respectives sur le Projet Nova+, les élus CFE-CGC/UNSA, CFTC, CGT, SUD du CE ITRSI se sont unis pour voter la **résolution majoritaire suivante** :

Nova+ s'appuie sur des non-dits et plusieurs dénis qui risquent de provoquer des souffrances graves et des drames humains comme l'ont révélé les expertises CE et des CHSCT, ainsi que les analyses et rapports de la Commission Economique du CE ITRSI.

La majorité de ces risques aurait pu être limitée en prenant en compte la **proposition constructive « NovaPlus-S2 »** de la Commission Economique, approuvée par une majorité des élus le 21 juin 2012, qui évitait en particulier une réorganisation lourde de NAD, DPS et R&D, mais qui a été rejetée par la Direction.

Les élus du CE rappellent les points suivants.

- La Direction prétend que ...Nova+ améliore la « chaîne de l'innovation »,
- La Direction prétend que ...Nova+ développe l'Anticipation,
- La Direction prétend que ...Nova+ responsabilise les « pays », sur la base d'un rôle accru des "régions"
- La Direction prétend que ...Nova+ renforce le rôle du Technocentre vers les 4 "régions" : France, Eu, AMEA, OBS,
- La Direction prétend que ...Nova+ ne fait pas moins mais mieux,
- La Direction prétend que ...Nova+ renforce notre Recherche (pour réinventer notre rôle d'opérateur ! ...)

Alors que les effets concrets de Nova+, pour lesquels les élus ne sont pas consultés, sont les suivants:

Nova+ supprime un centre de coût important, la R&D historique (343 M€ en 2011 avec 3 000 salariés, 544 M€ et plus de 4 000 salariés en 2005 !)

Nova+ limite le coût de la fonction R(&D) à 105 M€ et s'appuyant sur env. 500 salariés et fonctionnaires

Nova+ ventile les salariés de NAD, DPS et R&D dans deux grosses entités internes (métiers Réseau et Services séparés), chacune chargée de fournir de la force au travail selon les besoins, au "fil de l'eau" et de manière "flexible" (comme des SSII) dans les 3 types de projet suivants:

- Conception-Déploiement «pays» (549 M€)
- d'Anticipation (111 M€)
- de Recherche (105 M€)

Nova+ renforce le rôle du Technocentre, sans faire le bilan des 5 dernières années.

Nova+ réoriente les activités de Recherche et de Développement de 2 000 salariés de R&D vers des tâches de Conception/Déploiement, et ce faisant, change leurs métiers et qualifications professionnelles en affirmant que "ça ne change pas".

Enfin, Nova+ prépare une éventuelle séparation réseau/service, réclamée par Bruxelles

Les Elus constatent que la Direction continue de grever l'avenir du Groupe FT en limitant son investissement en Innovation, qui représente 1,9% du CA, 830 M€ ... (c.a.d. moins de 20 % de la dépense actionnariale), dont une Recherche réduite à 0,24 % du CA, 105 M€. **Par ce désinvestissement industriel**, l'entreprise vit aujourd'hui au crédit de ses revenus des années 2025.

Enfin, les élus dénoncent la marche forcée imposée par l'entreprise vers Nova + et l'absence de prévention primaire des RPS qui en

découle. *La quantité d'information générée par la Direction à l'occasion de cette consultation n'est pas un gage de qualité de l'information aux élus.*

En conséquence, **les élus du CE ITRSI**, réunis en séance plénière le 26 juin 2012, **voteront contre le projet Nova+ à France Télécom.**

Pour : 14 (CGC, SUD, CGT, CFTC)

Abstention : 1 (FO)

Refus de vote : 7 (CFDT)

Cinq résolutions complémentaires visant à protéger les salariés des effets négatifs du Projet Nova+ ont été votées.
--

Résolution Nova+ n°2 sur la mise en œuvre du projet Nova+

Les élus prennent en compte les engagements de la Direction communiqués par écrit le lundi 25 juin 2012.

Les élus du CE ITRSI, réunis en séance plénière le 26 juin 2012, **se prononcent pour l'ouverture de négociations avec les organisations syndicales** afin d'obtenir un accord sur la mise en œuvre du projet Nova+, en particulier pour que des garanties RH soient établies pour éviter une individualisation « managériale » des salariés concernés, au fil de l'eau, par ce projet Nova+ (détectée par les rapports CHSCT).

Vote - Unanimité des 22 élus

Résolution Nova+ n°3 sur l'évolution des métiers

Les élus du CE ITRSI, réunis en séance plénière le 26 juin 2012, demandent le lancement de l'analyse des métiers de NAD, DPS et R&D et Technocentre, par l'Institut des métiers, et demandent à la Direction d'ouvrir des négociations avec les O.S. sur l'évolution de ces métiers.

Vote - Unanimité des 22 élus

Résolution Nova+ n°4 sur le suivi du projet Nova+

Les élus du CE ITRSI, réunis en séance plénière le 26 juin 2012, demandent qu'un point trimestriel de l'évolution du projet Nova+ et de sa mise en œuvre soit présenté en CE.

Les élus mandatent la commission économique pour :

Établir une liste d'indicateurs en lien avec l'innovation pour le suivi des activités d'Innovation et de R&D pour le suivi des activités intitulées Recherche, Anticipation, Conception/Déploiement par le CE

Organiser et effectuer des entretiens de salariés fin du T1 2013, fin du T3 2013 et fin 2014.

Pour cela, les élus décident que la commission économique pourra se faire assister par un cabinet d'expertise (devis à présenter à un prochain CE).

Vote - Unanimité des 22 élus

Résolution Nova+ n°5 pour un séminaire Nova+

Les élus du CE ITRSI, réunis en séance plénière le 26 juin 2012, décident l'organisation d'un séminaire de 2 jours à l'automne associant :

- les différents cabinets d'expertise Secafi (CE et CHSCT RD Meylan), Eretra (pour les CHSCT R&D Issy-Les-Moulineaux et NAD), Technologia (pour R&D Lannion)
- les élus des CHSCT
- les élus du CE
- des DP
- les délégués syndicaux du périmètre ITRSI.

Vote - Pour 15 (CGC CFTC CGT SUD FO), Refus de vote 7 (CFDT)

Résolution Nova+ n°6: la consultation au CCUES

Les élus du CE ITRSI, réunis en séance plénière le 26 juin 2012, réaffirment que le projet Nova+ aura des répercussions notables sur l'ensemble du personnel du Groupe et de son organisation du travail (cf. expertise du CE) et qu'à ce titre, la législation impose que le CCUES soit consulté.

Vote - Pour 14 (CGC CFTC CGT SUD), Abst. 1 (FO), Refus de vote 7 (CFDT)